



L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

OCTOBRE 2021



- P. 2** **Avis public**
- P. 5 à 7** **Conseil Municipal**
- P. 8 à 9** **Service Incendie**
- P. 10 à 31** **Infos communautaires**

AVIS PUBLIC



Addenda Avis public d'élection Publié le 3 septembre 2021

Municipalité Petite-Rivière-Saint-François

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Stéphane Simard, président d'élection, modifie les éléments suivants :

Au point 4 de l'avis public d'élection publié le 3 septembre 2021 on devrait lire :

«... »

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* cris. SMC-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

AVIS PUBLIC

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

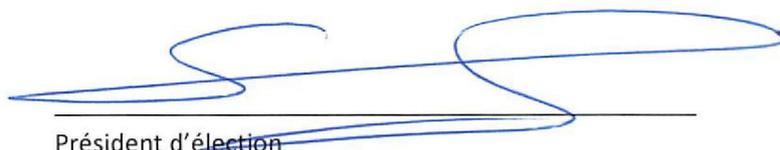
- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30. »

Donné à Petite-Rivière-Saint-François, le 28 septembre 2021



Président d'élection

Municipalité de



*Petite-Rivière
Saint-François*

*Belle à voir
Belle à vivre*

AVIS PUBLIC



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021
Séances ordinaires du conseil municipal de la
Municipalité de Petite-Rivière St-François

19 janvier 2021	13 juillet
9 février 2021	10 août 2021
9 mars 2021	14 septembre 2021
13 avril 2021	<u>5 octobre 2021</u>
11 mai 2021	<u>16 novembre 2021</u>
8 juin 2021	14 décembre 2021

Rés.350921

3- Modification au calendrier des séances du conseil pour les mois d'octobre et novembre 2021

Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que les séances ordinaires du 12 octobre et 9 novembre 2021, prévues au calendrier initial, soient remplacées par le 5 octobre et le 16 novembre 2021 afin de respecter les échéanciers prévus par la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre du processus d'élections du 7 novembre 2021.

Donné à Petite-Rivière Saint-François, ce 22^e jour de septembre de l'an 2022


Stéphane Simard, D.g. et Sec. trés.

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 octobre 2021

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le règlement no 684. Ce règlement concernant la désaffectation à titre de bien du domaine public d'une partie du lot 6 268 646 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, devant être connue et désignée dans le futur comme le lot 6 453 169 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2

Le conseil municipal dépose le projet de règlement no 685 - Programme incitatif à la création de logement. Ce projet de règlement concerne les obligations et les modalités d'octrois des incitatifs à la création de logements dans le noyau villageois de la municipalité de PRSF

Le conseil municipal adopte le règlement no 677-1 qui est composé de l'ancien projet 2 du règlement no 677 à lequel nous avons enlevé les références à la zone H-1

Le conseil municipal adopte le règlement no 677-2 concernant les mesures de contingentement pour la zone H-1

Le conseil municipal adopte le règlement no 677-3 qui concerne les distances séparatrices pour la zone H-1

Le conseil municipal engage monsieur Styve Tremblay à titre de journalier-opérateur aux travaux publics. L'emploi débutera le 15 octobre 2021

Le conseil municipal reçoit une subvention de 75 000.00 \$ du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

Le conseil municipal procède à l'affichage d'un poste de mécanicien et procèdera à des entrevues

Le conseil municipal affecte les surplus 2020 :

- Fonds de roulement 275 000 \$
- Fonds des actifs 100 000 \$
- Parcs et espaces verts 100 000 \$

Le conseil municipal adopte une lettre d'entente avec l'employé 02-0013 concernant la reconnaissance du % de vacances

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 octobre 2021

Le conseil municipal adopte un lettre d'entente concernant le départ à la retraite des employés. Cette lettre modifie les primes de départs à la retraite des employés (60 ans et plus)

Le conseil municipal procédera à la réparation du stationnement; la partie adjacente au bâtiment principal sera aménagée et pavée

Le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure sur le lot 5 956 587 rue Principale

Le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure au 492 Principale

Le conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure sur le lot 4 791 827 rue du Quai

Le conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure sur les lot 4 790 917 et 6 418 718

Le conseil municipal Le conseil municipal publiera un offre d'emploi pour l'embauche d'un nouveau menuisier/opérateur

Le conseil municipal prend acte des états comparatifs 2020-2021 - Revenus et dépenses exercice 2021 cumulé au 31 décembre 2021

Le conseil municipal retient les services de madame Francine Dufour pour certains dossiers

Le conseil municipal renouvelle son contrat de déneigement de la cour de l'école primaire St-François

Le conseil municipal accepte de payer 50% des frais relatifs à la réalisation du CA en environnement

Le conseil municipal procède à l'achat de nouveaux ordinateurs pour le nouveau conseil chez Équipement GMM pour 5 663 \$ plus les taxes applicables.

Le conseil municipal achète des billets pour le super-bénéfice du FRIL (Fonds Régional en Infrastructures des Loisirs) qui se tiendra le 4 novembre prochain

Le conseil municipal signe l'entente avec les partenaires du Projet d'escalade "Les enfants d'abord" (COOP l'Affluent et la fédération québécoise de la montagne et de l'escalade)

CONSEIL MUNICIPAL



NOTE

Retrouvez l'intégralité de nos règlements municipaux sur le site internet de la municipalité au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également les comptes rendus des séances du conseil

Le lien pour rejoindre la séance sera publié une heure avant la rencontre sur :

- le Facebook Municipal,
- l'application Voilà
- le site www.petiteriviere.com

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la 1ère période questions sera limitée à 15 minutes avec un maximum de 2 questions par personnes.

La 2ème période sera de 30 minutes, il sera permis de poser plusieurs questions si en lien avec l'ordre du jour.

La séance sera diffusée le lendemain sur notre site internet et nos réseaux sociaux

Le conseil municipal du 5 octobre était la dernière rencontre des conseillers en poste. La prochaine rencontre aura lieu le 16 novembre, formé du nouveau conseil élu

*Vote par anticipation :
31 octobre
Scrutin :
7 novembre*

INFO DU SERVICE INCENDIE



Le service incendie tient à vous rappeler l'interdiction des feux à ciel ouvert.

Pour toute demande de dérogation, contactez M. Louis Simard, chef pompier au 418-633-6724



RÈGLES À RESPECTER POUR FAIRE UN FEU RÉCRÉATIF

- Le site de combustion doit être à au moins 3 mètres soit 10 pieds de tout bâtiment et de toute matière combustible y compris les arbres et arbustes;
- Le feu doit être fait dans un foyer un contenant adéquat ou toute installation sécuritaire;
- Toute installation, foyer ou contenant servant à faire un feu récréatif installé depuis 2013 doit être muni d'un pare-étincelles;
- Une personne responsable doit constamment être à proximité du feu;
- Seul le bois doit servir de matière combustible;
- Aucun liquide inflammable ne doit se trouver à proximité du feu
- Les moyens nécessaires à l'extinction du feu doivent être constamment disponibles à proximité du feu:
- Le feu doit être soigneusement éteint avant que son responsable ne quitte les lieux

Règlement No 629 La prévention et le combat des incendies - art 35.2

INFO DU SERVICE INCENDIE



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC. 



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



#CHARLEVOIXFORT

Aidons l'économie, achetons local

Avis important
concernant le
ramassage des
ordures

La MRC de Charlevoix a depuis quelques temps constaté que de plus en plus de citoyens munissent leur bac à ordures " d'élastique " servant à garder le bac fermé. Jusqu'à maintenant, les éboueurs les enlevaient pour pouvoir vider les poubelles. Vu la recrudescence de l'utilisation de ces dits élastiques, les éboueurs ne descendront plus du véhicule pour les enlever.

Les bacs avec les élastiques resteront alors tels quels, jusqu'à la prochaine cueillette



Message de la MRC de Charlevoix, responsable de la cueillette des ordures

418.435.2639

INFO COMMUNAUTAIRES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU REGROUPEMENT DES ARTISTES ET ARTISANS DE PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-St-François sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à la salle municipale au 1067 rue Principale, Petite-Rivière-St-François, le **mercredi 27 octobre 2021 à 19 heures**.

Nous ferons le renouvellement des cartes de membres avant l'assemblée à **18 :45** heures au coût de **\$20** pour les résidents de PRSF et de **25\$** pour les non-résidents. Pour éviter les oublis, nous vous invitons à prévoir votre paiement en argent.

Si vous ne pouvez pas être présents et que vous désirez renouveler votre carte de membre, prière de contactez Mme Fleurette Racine au 418-632-5294

En primeur : **Lancement de la programmation d'automne et inscriptions aux activités**

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale de 2019
- 5- Rapport annuel et financier
- 6- Lancement de la programmation et des activités à venir pour l'automne 2021
- 7- Nomination d'un président et secrétaire d'élection
- 8- Élection aux postes suivants : présidente, secrétaire et administratrice.
- 9- Varia
- 10- Levée de l'assemblée

Après l'assemblée une période sera réservée pour les inscriptions aux ateliers et au tissage.

On vous attend, on a hâte de vous voir !

MESURES SPÉCIALES

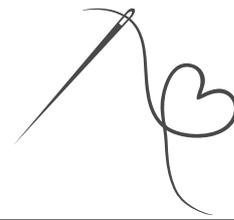
**Vous devez laver vos mains et porter un masque en entrant et jusqu'au moment d'être assis.
Vous devrez présenter votre passeport vaccinal. Merci !**

INFO COMMUNAUTAIRES



**Vous désirez vous
joindre
Au Groupement
des Artistes et
Artisans de Petite-
Rivière St-
François**

**Rien de plus simple !
Contactez Fleurette Racine
418.632.5294**



**Quels sont les avantages à faire partie du
Regroupement ?**

- * Possibilité de tisser au métier différents projets
- * S'inscrire gratuitement à des ateliers d'art et d'artisanat
- * Participer et partager lors de nos rencontres



La seule exigence est que vous possédiez votre passeport vaccinal

Menus Centre Communautaire Pro-Santé Du 5 octobre au 2 novembre 2021

MARDI 5 OCTOBRE

Soupe boeuf et anneaux
Boeuf aux légumes
Dessert du moment

JEUDI 7 OCTOBRE

Soupe aux choux
Rôti de porc, patates et légumes
Dessert du moment

MARDI 12 OCTOBRE

Soupe tomates & coquilles
Cuisse de poulet, patates et légumes
Dessert du moment

JEUDI 14 OCTOBRE

Soupe Won-ton
Nouilles chinoises, egg roll
Dessert du moment

BON APPÉTIT !

INFO COMMUNAUTAIRES

Pour toute modification à vos repas, m'aviser

3 jours à l'avance

MARDI 19 OCTOBRE

Soupe poulet et riz
Saucisses sauce brune, patates & légumes
Dessert du moment

JEUDI 21 OCTOBRE

Crème de brocoli
Macaroni à la viande gratiné
Dessert du moment

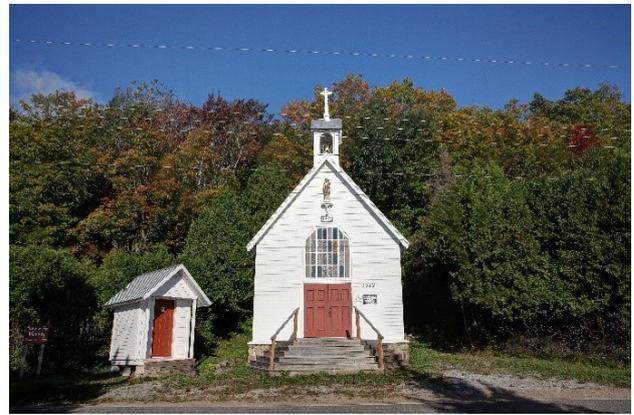
**Notez que lorsque la popote de PRSF
sera officiellement en opération, il ne sera
plus possible d'accéder à la popote
du Centre Communautaire Pro-Santé**

Mélissa Pilote
Coordonnatrice soutien à domicile
418.435.2129

AUX VERS DU PÈRE, AU SON DU FILS

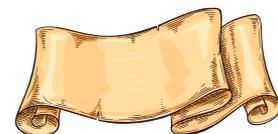


Exposition d'un chemin de croix poétique dans la charmante chapelle du frère Vianney située au 1382, rue Principale, à Grande-Pointe de Petite-Rivière-Saint-François.



Le parcours poétique qui nous amène à ressortir des confins d'un passage sombre est l'œuvre de Marc Bertrand; la musique d'ambiance est celle de son fils Joseph.

La chapelle sera ouverte aux citoyens et visiteurs chaque jour, sauf les lundis, du samedi 25 septembre au dimanche 17 octobre de 13 H à 17 H.





Dans le but de mieux répondre à vos besoins et ceux de votre famille, le Centre des Femmes de Charlevoix a élaboré le questionnaire suivant. Il est entièrement anonyme et ne vous prendra que 5 minutes à remplir. Contribuez à améliorer le quotidien des femmes de Charlevoix!
Merci de votre collaboration!

Contact pour informations complémentaires :

Frédérique-Genny Tognini

Consultante

fgtcours.redaction.revision@gmail.com

Voici le lien vers le questionnaire :

<https://bit.ly/3nUMQab>



INFO COMMUNAUTAIRES

PROGRAMME CHÈQUE EMPLOI-SERVICE



Le programme
chèque emploi-service
permet à des personnes
qui souhaitent offrir de
l'aide à domicile
à des personnes âgées
vulnérables
de le faire, tout en
étant rémunérées.

NOUS SOMMES ENGAGÉS



Pour obtenir
plus d'information
sur le programme,
communiquez avec nous
aux coordonnées ci-dessous.

Québec 418 663-5513

Charlevoix 418 435-9063

Portneuf 418 873-6062,
poste 2689

POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES



Pour postuler,
rendez-vous à
[ciussscn.ca/
cheque-emploi-service](http://ciussscn.ca/cheque-emploi-service)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

INFO COMMUNAUTAIRES

Le programme chèque emploi-service permet à ceux et celles qui souhaitent offrir de l'aide à domicile à des personnes âgées vulnérables de le faire, tout en étant rémunérées.

Les besoins des aînés en perte d'autonomie sont nombreux !



Vous souhaitez travailler comme aide à domicile ?

- Vous désirez avoir un impact positif dans la vie d'une personne en besoin ou de son proche.
- Vous aimez interagir avec les personnes âgées.
- Vous êtes soucieux d'offrir des services de qualité aux personnes vulnérables.
- Vous désirez être un partenaire dans une équipe diversifiée et dynamique.

Si vous avez répondu OUI, vous avez le profil recherché !

Les services que vous pouvez offrir sont variés :

- Aide au repas, à l'entretien ménager, etc.
- Aide à se vêtir, à l'hygiène, etc.
- Aide aux déplacements ;
- Présence/surveillance (jour/soir/nuit et fin de semaine selon votre intérêt) ;
- Répit pour les proches aidants ;
- Activités de stimulation.

COMMENT SEREZ-VOUS RÉMUNÉRÉS ?

C'est grâce au programme gouvernemental intitulé « Programme d'allocation directe chèque emploi-service » que les personnes nécessitant des besoins d'aide à domicile peuvent profiter de vos services.

À titre de travailleur salarié, vous recevrez votre paie directement par l'entremise du Centre de traitement du chèque emploi-service de Desjardins.

DEVENIR AIDE À DOMICILE VOUS INTÉRESSE ?

Communiquez avec nous dès maintenant (voir les coordonnées apparaissant au dos de ce dépliant).

PLUSIEURS AVANTAGES !

- Les bénéfices prévus par la Loi sur les normes du travail, dont : les jours fériés, les absences, les congés familiaux.
- Un horaire flexible selon vos disponibilités (de quelques heures par semaine à 40 heures par semaine).
- Une rémunération aux 2 semaines.
- Une formation et un soutien conseil par une équipe de professionnels diversifiée et expérimentés.
- La possibilité de travailler auprès de personnes âgées de différents milieux.

Vous êtes une personne qui :

- Étudie en sciences de la santé et désire acquérir de l'expérience dans l'accompagnement des personnes âgées ;
- Est jeune retraitée ;
- Travaille à temps partiel, cherche un revenu d'appoint et a à cœur le bien-être des personnes âgées ;
- Désire travailler à temps plein auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.



Collecte résidus verts

Mettre vos **sacs en papier** et vos **contenants réutilisables**, en plastique ou métal (volume de 1m³ et poids 25 kg) **en bordure de rue le dimanche 31 octobre 2021.**

Pour la MRC de Charlevoix seulement :

- ✓ Baie-Saint-Paul
- ✓ Les Éboulements
- ✓ L'Isle-aux-Coudres
- ✓ Saint-Hilarion
- ✓ Saint-Urbain
- ✓ Petite-Rivière-St-François



Sac de plastique interdit



Contenants refusés



Contenants acceptés

INFO COMMUNAUTAIRES

À partir de septembre, la bibliothèque sera ouverte les lundis et mercredis de 18h à 19h30.



À la bibliothèque, on porte son couvre-visage en tout temps et on se lave les mains à l'entrée et à la sortie



Libby Enfants et adolescents

Libby s'adresse aux jeunes. Plusieurs journaux Disney, des guides Minecraft, des bandes dessinées, des documentaires animaliers et plus encore. C'est aussi l'occasion idéal de lire des textes courts et imagés en anglais (ou en japonais).



Enfants et adolescents

74
MAGAZINES



libby



Dégustation Épicure

La bibliothèque Gabrielle-Roy en collaboration avec Mylène Simard vous invite à une dégustation des produits Épicure. La soirée se déroulera à la salle municipale le jeudi 28 octobre à 18h30.

Les places étant limitées, vous devez réserver avant le 21 octobre :

- Courriel biblioprfs@hotmail.com
- Facebook Bibliothèque Gabrielle-Roy PRSF
- Téléphone 760-1050 poste 6191
- Sur place à la bibliothèque

L'activité est au coût de 2\$ par personne et sera d'une durée de 2 heures.

Pendant la soirée Mylène vous parlera des produits Épicure et vous pourrez déguster diverses recettes : trempettes, fromages chauds, desserts, etc.

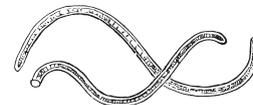
Ne manquez votre chance de venir découvrir ces merveilleux produits.



Bibliothèque
Gabrielle
Roy



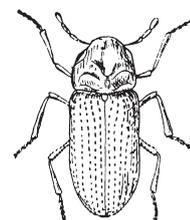
La Bibitte Mobile



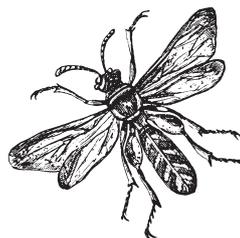
La Bibitte Mobile sera en visite à la bibliothèque Gabrielle-Roy samedi le 16 octobre prochain à 13h30.

Les places étant limitées, vous devez réserver avant le 11 octobre :

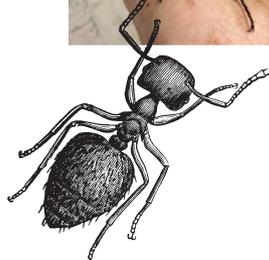
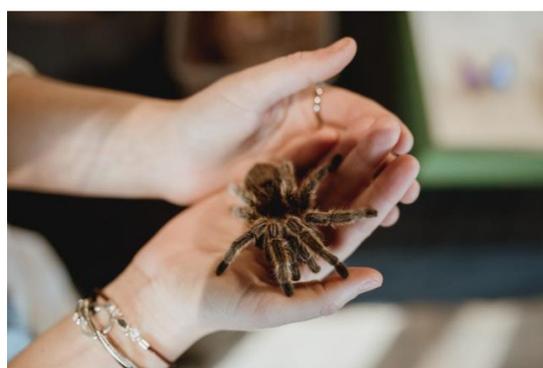
- Courriel biblioprfsf@hotmail.com
- Facebook Bibliothèque Gabrielle-Roy PRSF
- Téléphone 760-1050 poste 6191
- Sur place à la bibliothèque



Le masque sera obligatoire pour tous



Ne manquez votre chance de venir découvrir des insectes exotiques naturalisés, des spécimens d'arthropodes vivants.



GROUPE MENSUELS DE DISCUSSION OXYGÈNE

Pourquoi un groupe d'échange et de discussion ?

Pour partager son expérience de proche aidant, exprimer les difficultés et les bons coups. Les groupes permettent aux participants qui y assistent de mettre en commun leurs vécus, de s'exprimer et d'apprendre des expériences des autres. Ces rencontres se déroulent dans un espace sécuritaire, confidentiel et sans jugement.

Gratuit, inscription obligatoire auprès de Renée-Claude au 418 633-4722

3 lieux différents pour mieux vous desservir

La Malbaie

Lieu : Au Centre d'action bénévole de Charlevoix

Quand : les mardis de 13h30 à 15h30

- 28 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre

Isle-aux-Coudres

Lieu : À l'Ancre

Quand : les mercredis de 9h30 à 11h30

- 29 septembre
- 27 octobre
- 24 novembre

Baie-Saint-Paul

Lieu : Au Centre des femmes de Charlevoix

Quand : les lundis de 18h30 à 20h30

- 13 septembre
- 18 octobre
- 22 novembre



INFO COMMUNAUTAIRES



Formulaire d'inscription

Le réseau des proches aidants de Charlevoix a pour objectif principal de répertorier les personnes proches aidantes et créer un pont entre eux et les activités / services leur étant destinés.

En vous inscrivant au réseau, vous acceptez de recevoir par courriel ou par la poste, des informations susceptibles de vous aider dans votre rôle de proche aidant, de même que la programmation des activités du réseau.

Le réseau existe depuis 2012 et est une initiative du *Centre d'action bénévole de Charlevoix*, soutenu financièrement par l'*Appui des proches aidants d'âinés de la capitale nationale*. En tout temps, vous pourrez faire retirer votre nom de la liste en téléphonant à Martine Lavoie au 418 665-7567 ou par courriel au procheaidant@abcharlevoix.com.

Coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Écrire en lettre moulée SVP

Cochez ici si vous préférez recevoir vos informations par la poste.



POPOTE DE PETITE-RIVIÈRE

OFFERT PAR LA FADOQ

En service le
26 OCTOBRE

Pour seulement 7 \$
profitez d'une soupe, d'un repas et
d'un dessert,
LIVRAISON INCLUSE

Pour de plus amples
informations ou pour
réserver, contactez

Rachelle Lavoie

418.632.1049

INFO COMMUNAUTAIRES

MENU POPOTE DE PRSF

Bon appétit !

Mardi le 26 octobre

Soupe

Soupe aux
gourganes

Plat principal

Boeuf haché
avec sauce

Accompagnement

Patates
pilées &
légumes

Dessert

Croustade
aux pommes

Mardi le 2 novembre

Soupe

Soupe poulet
et nouilles

Plat principal

Spaghettis

Accompagnement

Salade César
& croûtons

Dessert

Pouding
chômeur

Mardi le 9 novembre

Soupe

Soupe aux
légumes

Plat principal

Rôti de porc
et patates
jaunes

Accompagnement

Pâté à la
viande

Dessert

Tarte
maison

INFO COMMUNAUTAIRES

Le menu de la popote peut être sujet à changements sans préavis

Mardi le 16 novembre

Soupe

Soupe au
chou

Plat principal

Pain de
viande

Accompagnement

Patates
pilées &
légumes

Dessert

Gâteau aux
carottes

Mardi le 23 novembre

Soupe

Soupe à
l'orge

Plat principal

Pâté au
saumon

Accompagnement

Légumes

Dessert

Gâteau des
anges

Mardi le 30 novembre

Soupe

Potage aux
carottes

Plat principal

Saucisses
avec sauce
brune

Accompagnement

Patates rondes
et salade de
macaronis

Dessert

Gâteau au
gruau

INFO COMMUNAUTAIRES



Aux membres de la FADOQ nés en octobre

*Joyeux
Anniversaire*



- 02 ROSARIO BOUCHARD**
- 06 SYLVIE TREMBLAY**
- 07 RAYMONDE RACINE**
- 10 CAMILLE TREMBLAY**
- 15 MICHELINE SIMARD**
- 16 HORTENCE BOUCHARD**
- 18 ANNETTE LAVOIE**
- 18 LUC ST-GERMAIN**
- 20 OMER GAGNÉ**
- 20 JEAN-PAUL TREMBLAY**
- 26 CÉLINA SIMARD**

"On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux."

- Henri Matisse

INFO COMMUNAUTAIRES

CANDIDATURES OFFICIELLES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

MAIRE

BILODEAU, SERGE
BOUCHARD, JEAN-GUY

SIÈGE 1

FOURNIER, FRANÇOIS

SIÈGE 2

COULOMBE, CATHERINE

SIÈGE 3

DEBOCK, VIVIANNE

SIÈGE 4

BOUCHARD, ISRAEL
BOUCHARD, JÉRÔME

SIÈGE 5

BOUCHARD, JACQUES

SIÈGE 6

DUCHESNE, BERNARD

Dates importantes à retenir ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



COMMISSION DE RÉVISION
À la salle municipale de 19h00 à 22h00



COMMISSION DE RÉVISION
À la salle municipale de 10h00 à 17h00



COMMISSION DE RÉVISION
À la salle municipale de 14h30 à 17h00



VOTE PAR ANTICIPATION
À la salle municipale de 9H30 à 20H00



JOUR DU SCRUTIN
À la salle municipale de 9H30 à 20H00
Et dépouillement des votes

Conditions requises pour être électeur :

- ✓ Avoir 18 ans le 7 novembre 2021

En date du 1er septembre :

- ✓ Être une personne physique
- ✓ Être citoyen canadien
- ✓ Ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (en curatelle ou coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse)



Et remplir **UNE DES DEUX** conditions suivantes :

- ✓ Être domicilié sur le territoire de la Municipalité de Petite-Rivière St-François et depuis au moins six (6) mois au Québec
- ✓ Être depuis au moins douze (12) mois le propriétaire d'un immeuble/terrain ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise

L'électeur non domicilié dans la municipalité mais propriétaire d'un immeuble/terrain ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes copropriétaires d'un immeuble/terrain ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale, au moyen d'un procuration transmise à la municipalité.

INFO COMMUNAUTAIRES

Votre nom est-il inscrit sur la liste électorale ?

Vérifier si votre nom et votre adresse
actuelle sont inscrits,

C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ

Vous pouvez vérifier :

→ Sur internet à l'adresse :

www.electionsmunicipales.quebec/verifier

→ Sur l'avis d'information que vous avez reçu, ou recevrez bientôt,
par la poste

Pour exercer son droit de vote, l'électeur doit établir son
identité à visage découvert en présentant l'UNE des pièces
d'identités suivantes :



• votre permis de conduire du Québec ;



• votre carte d'assurance maladie du Québec ;



• votre passeport canadien ;



• votre certificat de statut d'Indien ;



• votre carte d'identité des Forces armées canadiennes.